

CHALAIS

Infos



La Tour de Chalais, majestueuse au pied du village

BULLETIN D'INFORMATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

N° 16 - JUIN 1999

ASSEMBLÉES PRIMAIRES BOURGEOISIALE ET COMMUNALE

L'assemblée primaire de la **COMMUNE** de Chalais est convoquée,

LE LUNDI 31 MAI 1999

à 20 h 00 à la salle polyvalente de Chalais.

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE

1. Approbation du protocole de l'assemblée primaire du 14 décembre 1998
2. Comptes 1998
 - Présentation
 - Rapport des organes de contrôle
 - Approbation
3. Rapport des Chefs de départements
4. Divers

L'assemblée primaire de la **BOURGEOISIE** est convoquée,

LE MARDI 1^{ER} JUIN 1999

à 20 h 00 à la salle polyvalente de Chalais.

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE

1. Approbation des protocoles des assemblées primaires des 14 décembre 1998 et 2 juin 1998.
2. Comptes 1998
 - Présentation
 - Rapport des organes de contrôle
 - Approbation
3. Présentation du budget 1999
4. Agrégations bourgeoisiales
5. Divers

A la fin de l'assemblée, une raclette sera offerte aux participants

Administration communale

Le président
Dany Perruchoud

Le secrétaire
François Zuber

ÉDITORIAL

LE FUTUR N'EST PAS FAIT QUE DE HASARD



Dany Perruchoud

Toutes les collectivités publiques sont soumises à de grandes difficultés financières, à l'exception de quelques unes qui bénéficient de situations très particulières. L'endettement des collectivités publiques est relativement important et les chances de le réduire ne sont pas pour demain.

Cette situation résulte de nos recettes fiscales qui sont faibles et composées, pour ainsi dire, des seuls revenus des personnes physiques. Quelques redevances hydroélectriques favorisent les communes de montagne mais, pour la plupart des collectivités valaisannes, la diminution programmée des impôts se fera sensiblement sentir lors de la prochaine révision de la loi fiscale.

Dès lors et dans ce contexte, les comptes d'un exercice sont toujours attendus avec beaucoup d'intérêt.

Le millésime 1998 est de grande tenue. Il permet de dégager une marge d'autofinancement de plus de 1,6 million alors que tous nos ambitieux investissements ont été pris en compte. Ce résultat vient confirmer nos possibilités de réduire l'endettement communal et pour la première fois, nous amortissons, notre dette comme promis.

Souvent, les politiques sont suspectés de ne pas tenir leurs engagements. Le bilan présenté avec ces comptes illustre le contraire. En conséquence, nous nous réjouissons de ne pas vous décevoir et d'avoir ainsi pu respecter nos engagements. La gestion des affaires publiques par le Conseil ne s'en trouve que renforcée et votre confiance qui se mérite aussi et sur-

tout au regard des résultats ne devrait pas être ébranlée, à la lecture de ces comptes.

La situation financière de notre commune, telle qu'elle ressort des comptes 1998 rassure l'avenir, même si l'action politique de toutes les corporations publiques s'inscrira, demain, dans des lignes directrices moins favorables, comme relevé ci-dessus.

En ce qui nous concerne, il nous permettra de choisir entre une politique progressiste, tournée vers une toujours meilleure qualité de vie mesurée ou une politique de rigueur dont le but est de ramener l'endettement communal à une hauteur plus acceptable pour celles et ceux qui sont imprégnés de cette prudence.

Mais pouvoir offrir un tel choix, après tant d'investissements, nous comble même si le hasard nous a aussi un peu guidés. Toutefois, cette part de chance, il faut savoir la provoquer car le futur ne se façonne qu'au présent et n'est donc fait que de notre volonté. Et sur ce point-là, nous pouvons vous assurer, que cette volonté de construire la commune de demain n'était pas un hasard.

Dany Perruchoud
Président

LE CONSEIL A DÉCIDÉ



La Réchy, au cours sauvage

- de préavis favorablement la demande de concession du bus navette du téléphérique à la télécabine de Vercorin;
- d'appliquer les critères suivants pour l'année fiscale 1999, savoir:
 - impôt personnel Fr. 15.-
 - Coefficient et indexation 1,30 / 120 %
 - Taxe communale sur les chiens Fr. 60.-
 - Intérêt rénumérateur 3%
- d'autoriser le transfert de la patente H du café du Margueron au nom de M. Gérard Berrebi;
- de payer la facture du bus navette Anniviers pour l'été 1998, de Fr. 4'962.- soit la participation réclamée aux instances touristiques de Vercorin;
- de reconduire, pour les commerçants exclusivement de Vercorin, la possibilité de louer à l'année des places de parc pour leur personnel et leur clientèle, dans les parkings ouverts pour la modique somme de Fr. 50.- par année et par place;
- de remettre en soumission toutes les assurances communales dont les primes annuelles s'élèvent à Fr. 61'485.- (RC – Bâtiments publics – Bris de machines).

Après cet appel d'offres, la prime a été arrêtée à Fr. 40'201.- répartie comme suit:

	RC	Bâtiments	Machines	Bourgeoisie
GAN	20%	15%		15%
UNION SUISSE	20%			
LA BALOISE	40%	45%	40%	40%
HELVETIA PATRIA		10%	20%	20%
LA SUISSE	20%	20%	20%	15%
RENTENANSTALT		10%	20%	10%

La gestion de l'ensemble de ces portefeuilles a été confiée à la Bâloise.

- de donner son accord au comité du Consortage des Zamplan Crétillon pour acquérir éventuellement des parcelles qui seraient reprises par la Commune pour le prix de Fr. 3.- à Fr. 5.- le m²;

Équipement de la route industrielle des Gampraz



- de nommer en remplacement de M. Jean-Louis Sirisin, comme agent auxiliaire de police communal M. Serge Melega à Réchy;
- de vendre, suite à une demande de P.L. un solde de terrain de 74 m², soit la parcelle No 326 au Marais à Vercorin, pour le prix de Fr. 80.- le m²;
- d'acquérir de la société Polagir SA la parcelle No 399, à Lagettes jardins, la surface de 16 m², au prix de Fr. 20.- le m²;
- d'accorder un cautionnement supplémentaire à l'association du triage forestier pour un montant de Fr. 50'800.-;
- de rejeter les 29 recours contre le plan de zone de la Commune de Chalais, dans la mesure où ces recours étaient recevables et d'admettre pour 5 d'entre eux, une vision locale qui aurait permis de lever les ambiguïtés soulevées par les recourants;
- d'accepter la proposition de la commission régionale de travail fixant le montant de Fr. 110.- par paroissien de l'Eglise réformée comme frais de culte;
- d'infliger une amende de Fr. 100.- à deux employés de l'entreprise E.A. à Sierre pour le dépôt sauvage d'ordures au Creux de Crouja;
- de ratifier l'arrangement intervenu sur place dans le litige qui opposait la Bourgeoisie de Chalais et S.B. au sujet de travaux d'enrochement afin de consolider le talus de la route du Ban;
- d'échanger la parcelle communale No 50 soit pré de 44 m² contre la parcelle No 54, soit pré de 69 m² à Grampraz sous Réchy avec l'hoirie V.R., le prix de la soulte étant fixé à Fr. 100.- le m²;
- d'acheter la parcelle No 225, soit jardin de 48 m² et la parcelle No 226, soit jardin également de 48 m², à proximité de la maison bourgeoise de Chalais au prix de Fr. 200.- le m²;
- d'acheter du CS à Sierre, à la suite d'une réalisation forcée, les parcelles sises hors zone, soit No 26, pré de 1272 m², No 33 pré de 1069 m² et le No 18, pré de 2885 m², au prix de Fr. 3.- le m², sise à Riondett/Vercorin ; pour un total de Fr. 15'678.-;
- de maintenir, pour l'insémination artificielle, la subvention de Fr. 30.- accordée à tous les propriétaires de bétail;
- de nommer la commission exécutive de la mensuration fédérale pour le lot VI de Chalais, savoir MM. Jean-Bernard



Rond-point apprécié

Zufferey, conseiller et président, Christian Grichting, Arthur Lanaz, Claude Perruchoud, et Francis Vaudan;

- de déposer plainte contre inconnu, à la suite des dégâts causés aux installations électriques, le long de la route du Bisse à Vercorin, les dommages s'élevant à quelque Fr. 5'000.-;
- de soumissionner le droit d'affermage de la gouille des pêcheurs à Chalais, pour le montant de Fr. 500.- par année, cette obligation étant imposée par la nouvelle loi sur la pêche;
- de se porter caution pour un crédit de construction de Fr. 160'000.- en faveur de la société du téléphérique de Chalais-Vercorin, à condition que le loyer supplémentaire de Fr. 1'000.- par mois, demandé à la suite des transformations du restaurant, soit intégralement versé sur ce nouveau compte;
- d'approuver les comptes 1998 de la société de Vercorin Tourisme ainsi que le budget 1999;
- de nommer M. Raymond Allaz comme auxiliaire à la concierge des bâtiments scolaires de Chalais, pour tous les travaux d'entretien extérieur;
- de renouveler les emprunts auprès d'UBS SA de la manière suivante:
Fr. 2'000'000.- à 1 an au taux fixe de 2 %
Fr. 2'200'000.- à 2 ans au taux fixe de 2,55 %
A ces mêmes conditions, il a été également renouvelé pour la Bourgeoisie un crédit de Fr. 400'000.- pour 2 ans et de Fr. 340'000.- pour un an;



Quartier embelli

- d'adjuger, après une mise en soumission des travaux, aux offres les meilleur marché, savoir :
 - Place de Réchy à Siggen & Furrer pour le prix de Fr. 231'307.-
 - Eau potable, route du Bisse à Salamin Frères pour le prix de Fr. 103'383.-
 - Appareillage à Lucien Perruchoud pour le prix de Fr. 123'796.-
 - Route de la Réchy à Siggen & Furrer pour le prix de Fr. 176'426.-

- Maison bourgeoise de Vercorin, à l'entreprise Jean-Marc Antille (direction des travaux) en consortium avec l'entreprise Siggen&Furrer, pour le prix de Fr.176'794.-.

- de vendre 2 places dans le parking des écoles de Vercorin au prix de Fr. 19'000.- la place. Actuellement 13 places ont été ainsi vendues;
- d'arrêter le plan de scolarité pour l'année 1999/2000, avec l'ouverture de l'année le lundi 23 août et la clôture, le mercredi 21 juin;
- d'attribuer les subsides aux sociétés locales pour l'année 1999 de la manière suivante :
 - Société de Musique l'Avenir Fr. 7'000.-
 - Société de Chant l'Espérance Fr. 5'000.-
 - Société Edelweiss Loisirs Fr. 1'500.-
 - Société des Jeunes Fr. 1'000.-
 - Chanson de Vercorin Fr. 1'000.-
 - Amicale des Carillonneurs Fr. 500.-

Seules ces sociétés ont fait la demande dans les délais fixés. Quant aux autres sociétés dont les demandes sont arrivées tardivement, une décision sera prise ultérieurement;

- d'exproprier pour les besoins de la place de Réchy, une surface de 41 m² propriété de 3 personnes, pour le prix convenu de Fr. 200.- le m².

LE CONSEIL A PRIS CONNAISSANCE

- de l'intervention du citoyen E.P. auprès du DSI, concernant sa demande d'annuler l'assemblée primaire du 14 décembre 1998, pour vice de convocation, et de la réponse négative du Département de la Sécurité et des Institutions.
- d'une plainte de la citoyenne A.Z. à Vercorin, au sujet du déblaiement de la neige de son chalet l'Escapade;
- de la demande d'agrégation bourgeoise de:
 - M. Gilles Costaz

- M. Serge Melega
- M. Antonio d'Andrea
- M. Christian Vocat
- M. Nebojsa Ilic
- M. Novica Bresic
- M. Johny Petoud
- M. Claude Briguet

- du rapport de la commission de la sécurité d'automne 1998;
- d'un plan d'intention d'aménagement complémentaire du Creux du Lavio établi par l'association concernée;

- du déclassement de la route «Intérieur de Vercorin» entre l'entrée du village et la place centrale de Vercorin en compensation du classement cantonal de la route Télécabine, Poste, Hôtel des Mayens, Téléphérique qui devient route cantonale;
- de la plainte déposée auprès du Conseil d'Etat, par E.P., concernant les frais de réception du Président du Grand Conseil;
- des nouveaux tarifs des contributions de remplacement, pour les abris de la protection civile de Fr. 1'100.- par place au lieu de Fr. 1'945.- exigé jusqu'à présent;
- de l'octroi de la concession postale Sierre-Vercorin prolongée jusqu'au changement d'horaire au printemps 2001;
- de l'octroi par le Département de l'Education, de la Culture et du Sport de 9 heures hebdomadaires de soutien pédagogique pour la fin de cette scolarité;
- du recours, adressé au Conseil d'Etat par le citoyen E.P. contre l'organisation de l'assemblée primaire du 14 décembre et des décisions prises, notamment l'approbation du règlement communal de la taxe de promotion touristique;
- d'une plainte déposée par près de 50 citoyennes et citoyens concernant la location faite par le Conseil de la place de parc autour de la fontaine des Lagettes à Vercorin;
- de l'affermage de la gouille des pêcheurs, accordée par le service de la pêche de l'Etat du Valais, pour le prix proposé de Fr. 500.- par année et ce jusqu'au 31 décembre 2010;

*Le bus navette,
Téléphérique-Télécabine*



- du décompte présenté par la société de la Télécabine et du bénéfice d'exploitation des bâtiments de Sigeroulaz s'élevant à Fr. 17'132.-;
- du rejet par le Conseil d'Etat, avec suite de frais, de la plainte déposée par E.P. contre les frais de la réception du Président du Grand Conseil;
- des besoins de nouveaux locaux scolaires pour le Cycle d'orientation de Grône et du projet de construction de 11 classes (écoles primaires comprises) ainsi que d'une nouvelle salle de gymnastique pour un coût approximatif devisé à 10 mio;
- de l'exigence formulée par l'Etat du Valais d'introduire une procédure d'octroi et de rattachement d'une patente H à la buvette du Creux du Lavioz, actuellement au bénéfice d'une patente de cantine;
- du décompte de Sierre Energie SA faisant état d'une note de crédit de Fr. 120'761.- ce qui représente le 7% des Kwh livrés aux abonnés de la commune de Chalais;
- du refus des sociétés d'électricité de la Navizence de payer l'impôt sur les redevances aux communes, au tarif de Fr. 32.- le Kwh et de maintenir le tarif actuel de Fr. 25.- le Kwh;
- des oppositions déposées, par le groupement des bordiers de la route des Harroz, par M. et Mme E.P. et par M. et Mme C.C. contre le projet d'aménagement de la place de Réchy. En séance du 9 mars, le Conseil a décidé de rejeter ces oppositions dans la mesure où elles étaient recevables; Quant à l'opposition de M. et Mme C.C. elle a été retirée.
- de la nomination de M. Michel Marin, par la Régie fédérale des alcools, comme surveillant responsable des distilleries, pour les communes de Sierre, Chalais, Chippis, Mollens, Venthône et Veyras;
- du devis de la construction du parvis de l'Eglise de Vercorin, de Fr. 250'000.- frais de sculpture non compris, étant bien précisé que la participation communale a été arrêtée forfaitairement à Fr. 125'000.-. le solde étant payé par un mécène;
- de l'accord donné par l'Evêché concernant les travaux du parvis de l'Eglise de Vercorin;

- du rejet par le Conseil d'Etat, avec suite de frais, du recours interjeté par M.F. concernant la facturation des frais d'ensevelissement exigés par la Commune, à une personne non domiciliée, le montant réclamé de Fr. 700.- ayant été jugé convenable et fondé sur une base légale du règlement de police, comme le soutenait par ailleurs le Conseil;
- du congé, pour la prochaine année scolaire, donné par Mme Marie-Laure Pitteloud, maîtresse enfantines de l'école de Vercorin;
- de l'homologation par le Conseil d'Etat du règlement communal sur la taxe de promotion touristique, sous réserve de la suppression de l'al. 2 de l'art 9 qui prévoyait que si le 30% ou plus du chiffre d'affaires, provenait pour les seules entreprises de la plaine, de leur activité touristique, la taxe pouvait être portée à 50% du montant de la taxe normale au lieu des 10 % prévus par le règlement;
- des comptes du triage forestier intercommunal présentant un bénéfice d'exercice de Fr. 69'760.- pour des charges de Fr. 666'763.-;
- du refus de l'Etat du Valais de poser une signalisation «Animaux» à proximité de la ferme de Tsararogne;
- du rejet par le Conseil d'Etat, avec suite de frais, du recours interjeté par E.P. concernant l'organisation de l'assemblée primaire du 14 décembre 1998;
- de la démission du poste d'enseignante ACM à Vercorin, pour la fin de l'année scolaire 1998/1999 de Mme Marguerite Zufferey;
- d'accorder à l'association de la Step de Granges, sa part communale, soit: 25%, d'un cautionnement de Fr. 720'000.-;
- qu'en fonction des recettes encaissées pour le service des ordures ces taxes étaient dorénavant soumises au taux de TVA de 7,5%.

AUTRES ACTIVITÉS

- Le Conseil Communal à son nom et au nom de toute la Commune souhaite un Joyeux Anniversaire aux nonagénaires de 1999, soit:
 - 28 février** M. Pierre Devanthéry à Vercorin
 - 25 mars** Mme Ida Devanthéry, Réchy
 - 1^{er} novembre** Mme Marguerite Kostek, la Tour-de-Peilz
 - 20 novembre** Mme Cécile Devanthéry, Chalais
 - 25 décembre** Mme Alexandrine Couturier, Chalais
- Le Conseil a procédé à l'assermentation de l'auxiliaire de police M. Serge Melega;
- Il a participé à la visite pastorale le 21 février 1999 et à la reddition des comptes de la Cure de Vercorin, en présence de l'Evêque, le 20 avril 1999;
- Le Conseil a participé à la fête de la St-Mathias, le 24 février 1999;
- Le Conseil a reçu les membres de Sierre Région, à la maison bourgeoise, dans le cadre de leur assemblée générale, le 3 mars 1999;
- Il a été reçu, par le comité de la société de tir, dans les installations rénovées le 24 avril 1999;
- Le Conseil a honoré l'invitation de la société de Chant l'Espérance à participer au Festival de Chant, le 25 avril 1999 à Grimisuat;
- Le Conseil a réceptionné les amis du jumelage de Chalais-France, en visite à Chalais-Suisse, du 13 au 16 mai 1999;

Serge Melega,
agent auxiliaire de police



DOSSIERS EN COURS

1. La mensuration fédérale (suite et fin)

Après Vercorin et le village de Réchy, le Conseil Communal a obtenu des services de la Confédération et du Canton que le dernier lot de mensuration soit mis en exécution. Il s'agit de toute la zone à construire, de Flache Crétouilles à la limite de juridiction de la Commune de Chippis.

Après un appel d'offres officiel, le Conseil Communal a adjugé ces travaux au bureau d'ingénieurs et de géomètres B. Elzingre et G. Zen Ruffinen pour le montant de Fr. 438'000.-

Les travaux préliminaires ont débuté en novembre 1998. Le piquetage est en cours, du début mai à la fin du mois de juillet 1999.

La phase de l'abornement doit être terminée pour la fin de l'année 1999.

Le relevé de la mensuration se déroulera à l'an 2000 et l'an 2001 et la livraison des documents au Service Cantonal de la mensuration cadastrale est arrêtée au plus tard pour le 31 mars 2002.

Dès cette date, toute la zone à construire de notre Commune de Chalais sera mensurée.

*Village, sous l'église:
une mensuration fédérale
bienvenue*



Eglise de Vercorin: travaux en cours.

2. Inauguration du parvis de l'Eglise de Vercorin: un rendez-vous à ne pas manquer, dimanche 20 juin 1999.

Grâce à la générosité d'un mécène et à l'effort conjugué de la Commune, le parvis de l'Eglise de Vercorin sera inauguré le dimanche 20 juin 1999.

Les travaux en cours poursuivent un triple but:

- relier entre eux les éléments disparates du site, soit la cure, le cimetière, l'ancienne et la nouvelle église;
- doter le service funéraire de la paroisse d'une urne commune, à l'emplacement même du transfert de l'ossuaire démoli en 1871;
- rendre accueillant et symbolique l'espace du parvis, lieu privilégié de rencontre et de recueillement.

Le changement important interviendra avec la création d'un «Chemin de vie».

Une voie symbolique prendra son essor à l'est de la place sous forme d'une fontaine d'où jaillira une source évoquant le com-



Séance de travail pour la sculpture d'Erwin Rehmann

mencement de la vie. Taillés dans du granit dont la couleur évoquera la flèche du clocher, des PAS symboliseront le chemin jusqu'à la petite place à gauche du porche.

A cet emplacement, une sculpture en verre acrylique sera érigée au-dessus d'une deuxième fontaine. Elle symbolisera la fin de notre passage terrestre. Sous la sculpture, une urne commune sera aménagée pour recueillir les cendres des personnes qui cherchent refuge et repos sans vouloir prolonger leur trace terrestre par l'inscription de leur nom.

D'origine argovienne, ami de Vercorin et du mécène, le sculpteur Erwin Rehmann s'est imprégné longuement de la beauté du site de l'église. Très connu en Suisse allemande, son rayonnement a dépassé nos frontières et ses œuvres enrichissent l'Allemagne, la France (musée Pompidou à Paris), l'Amérique du Nord et le Japon.

Il était une fois la place de Réchy



Afin de donner solennité et beauté à la cérémonie de bénédiction, fixée au 20 juin 1999, M. André Ducret, maître de chœur et compositeur a accepté de composer sur des textes de Josiane Haas, cinq courts morceaux pour chœur et instruments sur le thème «Le Chemin de Vie».

Ces pièces seront interprétées en création par les deux chœurs de la Commune, l'Espérance et la Chanson de Vercorin, auxquels se joindra la Fanfare l'Avenir de Chalais.

3. La place de Réchy: bientôt une réalité

Le projet de cette place a été mis à l'enquête publique et le Conseil a enregistré 2 oppositions relativement surprenantes puisque les opposants (association des intérêts des Harroz et un autre propriétaire) demandent au Conseil de prendre des mesures pour réduire le trafic de la route des Harroz, en direction de Vercorin.

La fermeture de cette route à tout transit est la solution préconisée par les recourants. Le Conseil a estimé que cette fermeture - qui est par ailleurs contestée par d'autres propriétaires des Harroz - était sans pertinence avec le projet d'embellissement de cette place. Il a donc rejeté les oppositions.

En principe, les travaux de rénovation de la route le long de la Réchy qui est un projet annexe à la rénovation de la place, devraient être achevés avant les vacances d'été. Dès la rentrée, la place sera rénovée selon les plans mis à l'enquête publique et conformément au projet présenté dans le bulletin d'informations de décembre 1998.

4.- La Maison Bourgeoise de Vercorin: des travaux bien engagés

En décembre 1998, les assemblées primaires de la Bourgeoisie et de la Commune ont donné leur accord pour rénover la maison bourgeoise de Vercorin. Cette bâtisse, du fait du déplacement des écoles au nouveau centre scolaire de Vercorin, était devenue libre pour une affectation publique.



La maison bourgeoise de Vercorin: bientôt rénovée

En accord avec la commission bourgeoise, le Conseil a décidé de transformer l'ensemble de cette maison et d'en faire un lieu pour les sociétés locales.

Au sous-sol, il sera aménagé la cave bourgeoise, permettant de recevoir nos convives, dans un espace d'accueil, à tradition valaisanne.

Au rez-de-chaussée, le Conseil a prévu un local d'exposition, de réception, de vernissage et de promotion et à l'étage, une salle plus solennelle, affectée pour les séances du Conseil, du Juge, du Tribunal de police. Cette salle pourra servir comme salle de

Centre régional du triage forestier, sortie Réchy



mariage également et être à disposition des comités de direction et d'association.

Enfin à l'étage, une grande salle de réunion sera aménagée afin de contenir des assemblées conviviales de 20 à 30 personnes.

Les travaux ont débuté au début mai et la mise à disposition des locaux au public est prévue en automne de cette année.

5. Le triage forestier : une réalisation intercommunale

En 1996, le comité du Triage forestier qui regroupe les Communes de Chalais, Grône, Nax, St-Léonard et Chippis, suivi par l'assemblée des délégués, a donné son accord à l'acquisition d'une surface de 2634 m² au prix de Fr. 45.- le m², pour y construire le futur centre forestier régional. Ce terrain est situé dans la zone industrielle des Grampraz sous Réchy.

Une demande d'autorisation de construire a été présentée à la Commune de Chalais en date du 17 juin 1997 et suite à une mise en soumission publique des travaux, la construction a débuté le 28 juillet 1998. Les locaux ont été livrés à l'association au mois d'avril 1999.

Il s'agissait de regrouper, sous un même toit, des locaux nécessaires à l'exploitation du triage, notamment des vestiaires, des



locaux pour les machines et les véhicules ainsi qu'un local d'exposition pour des travaux qui pourront être exécutés en mauvaise saison, par les forestiers du triage.

Le devis de cette construction s'élève à quelque Fr. 800'000.- et des subventions de l'ordre de 89% pourront être perçues par l'association du triage forestier, auprès des instances fédérales et cantonales.

Parallèlement, la Commune de Chalais a dû entreprendre des travaux d'équipements de la zone, soit la construction des accès et l'aménagement des conduites d'eau, d'égouts, d'électricité et de gaz.

Ces équipements s'élèvent à Fr. 115'000.- et une participation des propriétaires intéressés viendra atténuer la facture communale.

6. Le plan de zone: une homologation en cours

Pas facile de faire homologuer un plan de zone. La procédure est compliquée et nécessite de nombreuses études d'environnement pour rendre compatibles les zones aux exigences des législations en matière de protection de la nature et du paysage.

Suite à l'assemblée primaire du 4 juin et à la mise à l'enquête publique des décisions arrêtées, nous avons enregistré près de 30 recours, déposés auprès du Conseil d'Etat. Tous ont été traités par le Conseil Communal

et actuellement les documents avec nos préavis ont été transmis au Département des Institutions.

10 recours devraient tout au plus être pris sérieusement en considération car les autres concluent à des extensions de zone qui ne peuvent être accordées, dans la mesure où le service de l'aménagement du territoire avait demandé, déjà dans l'examen préalable, de réduire notre capacité de construire.

Le Conseil Communal avait tenté de maintenir l'acquis de notre plan actuel de telle sorte qu'il serait assez incompréhensible que l'Autorité de recours décide d'aller au-delà des directives restrictives qui avaient présidé notre approche de ce nouveau plan de zone.

D'autre part, ces recours n'auront aucune incidence sur l'introduction de tout ce qui n'est pas contesté car suivant une pratique constante en la matière, le Conseil d'Etat s'est déclaré favorable à homologuer les zones et les parcelles non contestées. Il en va de même des dispositions du règlement des constructions qui en découlent.

Dès lors, à l'exception de ces quelques recours, notre nouveau plan de zone de même que le nouveau règlement de constructions pourront être appliqués dans quelques semaines au plus tard.

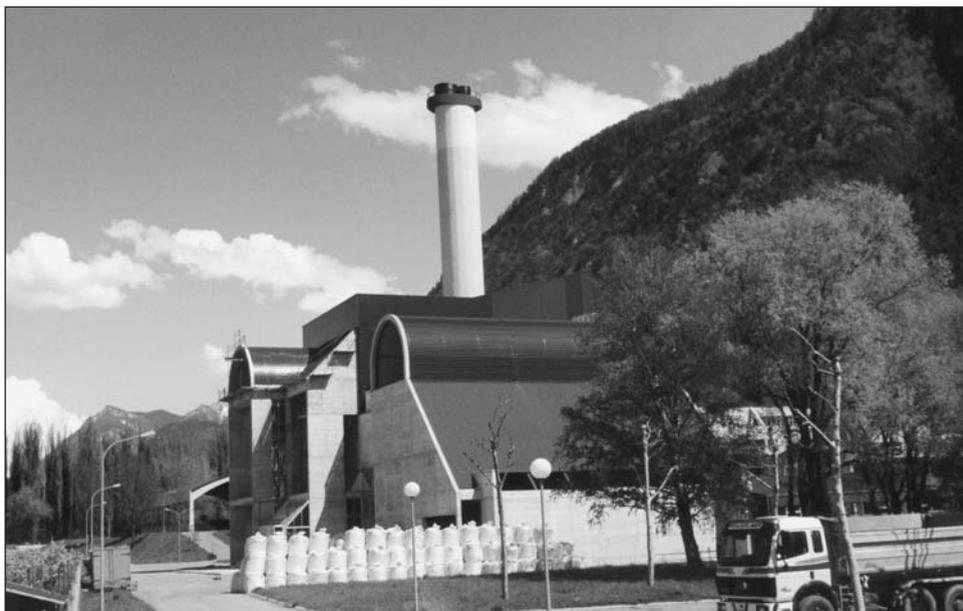
7. L'UTO, une entreprise intercommunale

L'association pour le traitement des ordures du Valais central est composée de toutes les communes des districts de Sierre, Sion, Hérens et Conthey, soit 44 communes régies par des statuts dont l'approbation par le Conseil d'Etat le 13 mai 1969 lui a conféré la personnalité morale de droit public.

27 personnes sont engagées, dans cette exploitation :

- | | |
|--|-----------|
| - direction, administration
et pesage | 4 postes |
| - conduite des fours | 12 postes |
| - compostage | 2 postes |
| - triage du verre, déchets carnés | 4 postes |
| - maintenance des installations | 5 postes |

Usine de traitement des ordures à
Uvrier/St-Léonard



Les deux fours ont été utilisés à raison de:

77,5% pour le four 1 et
85,1 % pour le four 2.

La capacité de l'usine est donc suffisante, pour l'instant.

Les frais de traitement des ordures s'élèvent à Fr. 202.- par tonne pour 1999 et sont répartis, à raison de:

- Fr. 134,60 la tonne pour l'incinération
- Fr. 34,65 la tonne pour la mise en décharge des scories
- Fr. 52,45 la tonne pour les charges financières.

Relevons que la vente d'énergie rapporte Fr. 19,70 la tonne de telle sorte que le coût net de la tonne incinérée est de Fr. 202.-.

Il est intéressant de relever que l'UTO d'Uvrier se situe en dessous de la moyenne suisse des usines qui effectuent les mêmes travaux. La moyenne suisse est d'environ Fr. 230.- la tonne.

L'évolution des coûts par tonne est significative et justifie pleinement les augmentations de taxes qui ont été réclamées par la Commune de Chalais.

Charges d'exploitation par tonne :

Année	Frais de traitement	Service de la dette	Coût total
1971	31,84	32,95	64,80
1975	36,36	32,09	58,55
1980	42,60	12,24	54,84
1985	45,20	4,13	49,33
1990	53,23	1,94	55,17
1995	84,72	35,56	120,28
1996	100,18	39,84	140,02
1997	135,64	34,38	170,02
1998	167,93	32,75	200,68
1999			202,00

La Commune de Chalais a livré en 1998, 1'035,78 tonnes d'ordures et 132 tonnes de verres.

8. La bibliothèque communale

La bibliothèque communale dispose de 7729 ouvrages réparties comme suit :

- Romans et documentaires adultes	3244
- Romans et documentaires jeunes et albums enfants	4190
- Livres de de la BPT	75
- Vidéos	220

Au cours de l'année 1998, la statistique des prêts démontre à elle seule l'utilité de notre bibliothèque communale :

- Album d'enfants	2609
- Bandes dessinées	4359
- Romans de jeunes	1672
- Romans d'adultes	1610
- Documentaires	2448
- Vidéo + périodiques	84
- Dossier école	831

Quant à la statistique des lecteurs, elle est aussi intéressante

Année	1995	1996	1997	1998
Femmes	513	603	644	683
Hommes	352	395	426	473
Total	865	998	1070	1156

9. Stand de tir communal

Le Conseil Communal a autorisé et financé des travaux d'entretien du stand de tir de Réchy. Le local de tir a été isolé et une paroi antibruit a été posée au départ des tirs sur une profondeur de 10 mètres.

Ces mesures avaient comme but de réduire les nuisances sonores et, pour les habitations à hauteur du stand de même que pour celles situées derrière, le résultat s'est fait sensiblement sentir.

Nous nous en réjouissons.

La construction d'un stand régional se heurte à de nombreux problèmes de localisation, de financement également. Dès lors, par ces investissements, de même que

par la réduction des tirs, en principe limités au samedi, les nuisances peuvent être acceptables. L'effort conjugué de la société, des tireurs, de l'Autorité et des habitants devrait nous permettre de trouver une solution locale avantageuse.

Les tirs d'entraînement, à des fins sportives, se poursuivront au stand du Beulet, les mercre-

dis, comme en 1998 et les frais d'exploitation seront pris en charge par la collectivité.

Suite à des mesures de bruit qui ont été réclamées par le Conseil, pour constater si les nuisances sont acceptables pour les gens du quartier, il se pourrait que ce programme provisoire des tirs soit revu par le Conseil.



Parois antibruit, au stand de tir.



Des nuisances acceptables: l'expertise le confirmera.

PLAN DE SCOLARITÉ 1999/2000

Ouverture de l'année scolaire - Lundi 23 août 1999 (matin)

Primaires : 9 h
Enfantines : 9 h 30

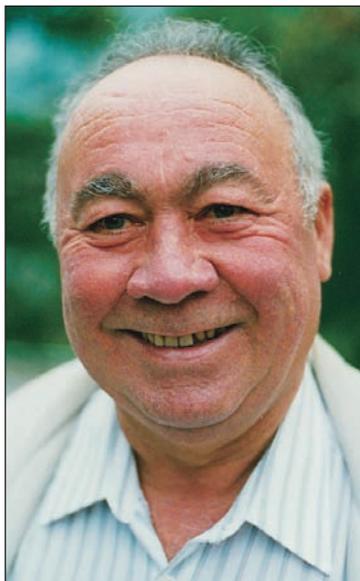
Clôture de l'année scolaire - Mercredi 21 juin 2000 (soir)

Vacances

Automne	du	vendredi	15	octobre	1999	le soir
	au	lundi	25	octobre	1999	le matin
Toussaint	du	vendredi	29	octobre	1999	le soir
	au	mardi	2	novembre	1999	le matin
Immaculée Conception	du	mardi	7	décembre	1999	le soir
	au	jeudi	9	décembre	1999	le matin
Noël	du	Jeudi	23	décembre	1999	le soir
	au	lundi	10	janvier	2000	le matin
Carnaval	du	vendredi	3	mars	2000	le soir
	au	lundi	13	mars	2000	le matin
Pâques	du	mercredi	19	avril	2000	le soir
	au	lundi	1er	mai	2000	le matin
Ascension	du	mercredi	31	mai	2000	à midi
	au	lundi	5	juin	2000	le matin
Pentecôte	du	vendredi	9	juin	2000	le soir
	au	mardi	13	juin	2000	le matin

Les mercredis 19 avril et 21 juin 2000, les élèves vont à l'école toute la journée.

UN ANCIEN PRÉSIDENT NOUS A QUITTÉS



Le 1er janvier 1969, M. René Christen revêtait la charge de président de la Commune de Chalais, fonction qu'il occupa, sans interruption, durant 4 législatures, soit jusqu'au 31 décembre 1984.

Ces années n'étaient pas les plus faciles à gérer car le besoin d'équipements était partout prioritaire et pressant. Certes la conjoncture semblait profitable à une politique d'investissements et pourtant la réalité était bien différente.

En 1976, il ne s'est guère trouvé d'établissements bancaires pour financer notre réseau d'alimentation d'eau potable et la salle de gymnastique de Chalais n'a pu se faire que grâce à la banque locale qui prit le risque d'un financement que refusait tous les autres établissements bancaires.

Notre population ne partageait guère non plus cet esprit des investissements. Il suffit de relire les protocoles des assemblées primaires de l'époque pour constater toute la prudence qu'on manifestait à certains égards.

La réaction de nos habitants, face au milieu de la promotion immobilière, n'était guère encourageante pour engager la commune sur le terrain de grands équipements.

Que dire enfin du climat politique qui était bien plus passionné que celui que nous connaissons aujourd'hui. Les intrigues ne manquaient pas et l'esprit de tolérance n'avait guère gagné du chemin.

C'est dans cette ambiance que René Christen a donné 16 ans de sa vie à la gestion de sa commune. Une gestion à l'actif duquel, il y a lieu de souligner l'alimentation du réseau d'eau potable, de la prise d'eau à la Réchy, en passant par la station de traite-

ment des Planards, la salle de gymnastique de Chalais, la route de Loye-Vercorin, le réseau d'égouts de Vercorin, Briey, Chalais à la STEP de Granges, le centre administratif à l'entrée de Vercorin pour ne citer que les plus importantes réalisations.

Notre ancien président se plaisait toujours à souligner le volume de ces investissements qui s'étaient élevés durant sa période de président à plus de 30 millions de francs.

Ce résultat traduisait pour lui son engagement et celui de ses conseils respectifs. C'est donc lui rendre hommage que de souligner une fois de plus ces réalisations, à notre population.

Il est vrai que construire n'est pas ce qui est le plus facile car cela implique des choix, donc des erreurs d'appréciation. De plus, la politique d'investissements engendre inévitablement une augmentation de l'endettement dont le corollaire est d'armer la critique.

On peut toujours mieux faire certes, mais il importe déjà de bien faire.

René Christen a eu le souci de bien faire, de gérer sa commune au plus proche de l'assentiment populaire qui était son baromètre.

Pourtant, il a connu l'angoisse, le doute, la déception, l'hésitation, mais en même temps l'électorat lui a toujours fait grandement confiance.

Le résultat de ses élections jamais entachées sont là pour nous rappeler que les citoyennes et citoyens ont toujours le dernier mot.

Alors, au diable les critiques et merci Président.

Dany Perruchoud

COMMENTAIRES SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE 1998

Avec des recettes de Fr. 7'629'639.- et des dépenses de Fr. 6'016'400.-, l'exercice 1998 se termine avec une marge d'autofinancement de Fr. 1'613'239.-

En comparaison avec les exercices 1996 et 1997, on constate les différences suivantes :

	1996	1997	1998
Recettes	7'516'551.-	7'580'381.-	1'629'639.-
Dépenses	6'125'185.-	5'826'463.-	6'016'400.-
Marge d'auto-financement	1'391'366.-	1'753'918.-	1'613'239.-

Chapitre des recettes

Les recettes sont en très légère progression. Elles proviennent principalement des recettes d'impôts pour Fr. 5,602 millions. Quant aux recettes des services publics, signalons

- Fr. 534'947.- pour le service de l'eau potable
- Fr. 460'305.- pour le service des égouts
- Fr. 356'559.- pour le service de l'hygiène (ordures ménagères)

Quartier embelli



La taxe d'exemption du service du feu représente un montant de Fr. 37'354.-.

Au sujet des subsides pour le programme d'occupation des chômeurs de Fr. 46'802.-, il s'agit des frais occasionnés par l'encadrement et le suivi administratif des dossiers des personnes engagées de même qu'une participation à certains frais nécessités par ces emplois temporaires.

La rubrique 07.490.00 de Fr. 108'000.- de frais de personnel imputés, comptabilisés dans les recettes de fonctionnement des travaux publics, concerne le travail effectué par les employés des travaux publics dans les services, et facturés à ces services.

Chapitre des dépenses

Près de Fr. 200'000.- ont été dépensés en plus, par rapport à l'exercice précédent. Il s'agit en fait soit de frais d'adaptation soit des charges d'immeubles plus importantes ou encore des frais d'imputations internes.

En revanche, les frais des services publics sont en hausse et pourtant les taxes qu'on peut qualifier d'importantes déjà, ne couvrent et de loin pas les frais encourus par le service, amortissements compris.

Pour le seul service du ramassage des ordures et de son traitement, on enregistre avant amortissement, un déficit de près de Fr. 100'000.- alors que le coût des transports a été réduit de plus de 40%, grâce à l'introduction du système MOLOK.

En comparant l'évolution des recettes et des dépenses, on peut constater que les dépenses ont été bien maîtrisées et qu'elle n'ont pas pris l'ascenseur.

De 1990 à 1998, les dépenses ont augmenté de Fr. 4'327'000.- à Fr. 6'016'400.- soit une augmentation de 39 %.



Les moloks: discrets, propres et pratiques

Durant cette même période, les recettes ont passé de Fr. 5'211'000.- à Fr. 7'629'639.- soit une augmentation de 46 %.

Il en résulte que les dépenses publiques restent inférieures aux augmentations des recettes ce qui nous permet de présenter une marge d'autofinancement très réjouissante.

Chapitre de la Marge d'autofinancement

Avec Fr. 1'613'239.- la marge d'autofinancement de l'exercice 1998 peut être qualifiée d'excellente. Elle représente le 21 % des recettes. Ce ratio est enviable à l'heure des difficultés rencontrées par les corporations publiques, pour financer leurs investissements.

Si les exercices prochains permettaient de contenir cette marge dans les mêmes proportions, la dette communale pourrait être entièrement amortie en 12 ans.

Ce critère est également utilisé comme indicateur pour apprécier l'endettement d'une commune. Il est évident qu'il ne tient pas compte des investissements futurs qui sont et seront inévitables.

Chapitre des investissements

Le Conseil a investi Fr. 1'269'007.- au cours de l'année 1998. En tenant compte, de certaines recettes de subventions et de plus-values et en faisant abstraction de la subvention de l'Etat pour la construction de l'école de Vercorin qui n'est perçue que par tranches, on a comptabilisé un volume d'investissements nets de Fr. 1'158'000.-.

Dès lors, le facteur d'autofinancement s'est élevé à 139% ce qui signifie que pour la première fois depuis 1986, nous réduisons l'endettement de la commune de quelque Fr. 500'000.-.

Endettement de la Commune

La dette communale s'élevait à Fr. 20'678'000.- au 31.12.1997.

Grâce à l'exercice 1998, nous pouvons réduire notre dette, comme annoncé par ailleurs.

En tenant compte des subventions à recevoir, la dette nette de la Commune,

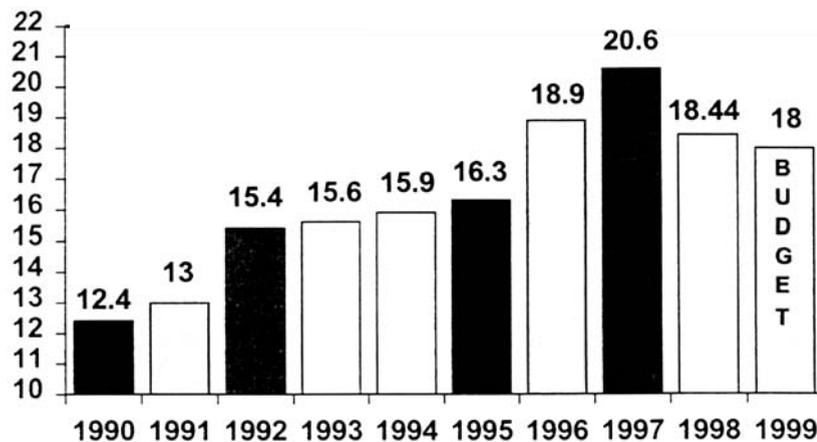
au 31.12.1998 s'élève à Fr. 18'404'000.- soit une dette nette par habitant de Fr. 6'900.-.

L'endettement s'explique par une politique d'investissements très importante ces dernières années, comme le montre le tableau ci-après, avec un total d'investissements bruts de **26 millions** au cours de cette seule décennie.

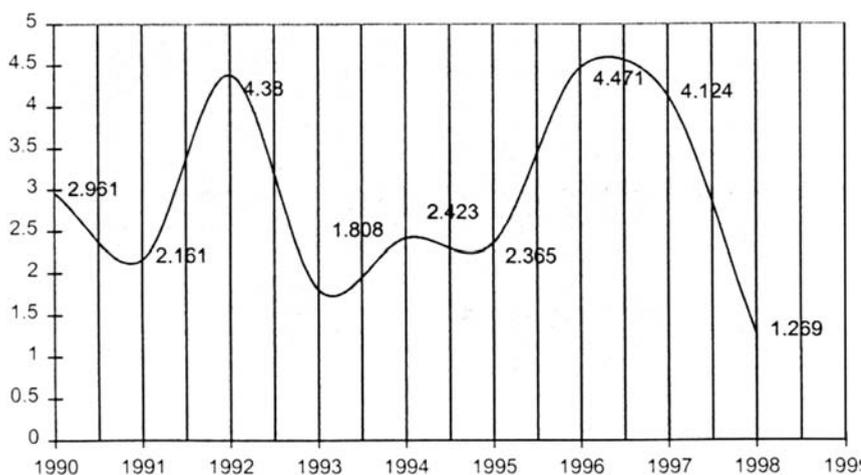
APPRECIATION DE CETTE SITUATION

■ La dette par habitant est tout à fait raisonnable, compte tenu de l'infrastructure dont nous disposons. On peut relever au passage que la dette nette par habitant, sur l'ensemble du Canton du Valais est de Fr. 6'281.- au 31 décembre 1997. Or, cette dette cantonale ne tient compte que de la population domiciliée. Pour les communes touristiques, il y aurait lieu d'ajouter encore les propriétaires de résidences secondaires qui participent aux frais des services publics.

En millions de francs



Dette nette de la commune de Chalais



Investissements nets de la commune de Chalais

- Le 1/3 de cette dette provient toujours actuellement des investissements de l'alimentation et de la distribution du réseau d'eau potable dont l'amortissement peut être échelonné sur plus de 30 ans.
- L'endettement correspond à des équipements d'intérêt public satisfaisants. Les bureaux administratifs, les écoles, le réseau routier, les canalisations d'eau, d'égouts, les places de sport, les salles de gymnastique, la route de déviation, le home pour personnes âgées, la réalisation de la mensuration sur Vercorin, Briey, Réchy et cette année Chalais nous permettent de voir l'avenir avec sérénité.
- L'exercice 1999 devrait dégager aussi un bénéfice appréciable de telle sorte que la prochaine législature débutera conformément aux promesses du Conseil et avec une capacité de financement ou d'amortissement plus favorable que dans les années 1990.
- La prudence doit être toutefois de mise car il n'est pas sûr que la toute prochaine révision fiscale, attendue pour 2001, ne donnera un coup de frein à l'évolution des recettes d'impôts.
- Les intérêts sont très favorables, en ce moment, pour les corporations de droit public. Il n'est pas à exclure qu'à terme, les taux auront tendance à augmenter.
- Les charges de certains services (assistance publique, prestations complémentaires, participations au coût de la santé) seront plus élevées. Il en va de même des coûts de formation, tant au CO que dans les écoles primaires.

CONCLUSION SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE 1998

Le Conseil Communal vous présente de bons comptes pour l'exercice 1998. La marge d'autofinancement dégagée nous permet de réduire l'endettement communal et d'approcher l'objectif promis, soit de débiter la prochaine législature avec une dette nette de Fr. 18'000'000.-.

La situation reste pourtant difficile même avec ces bons résultats car l'avenir risque bien de nous réserver une diminution des recettes ou du moins une stabilisation eu égard à la révision fiscale annoncée. Quant aux charges, il sera difficile de les contenir,

pour répondre aux besoins du moment.

Toutefois, le degré d'équipements que nous pouvons mettre à l'actif de notre Commune facilitera le passage de ces quelques années qui ne pourront pas nécessairement être gérées avec le même bonheur que nous avons connu.

Notre situation permettra en revanche de parfaitement répondre au défi de demain.

C'est dans ces sentiments que le Conseil Communal vous demande d'approuver les comptes de l'exercice 1998.

ÉVOLUTION EN CHIFFRES DES RECETTES (R), DES DEPENSES (D), DE LA MARGE D'AUTOFINANCEMENT (MA) ET DE L'ENDETTEMENT (E) DE LA COMMUNE DE CHALAIS

	1988	1989	1990
R	4.346.299	4.987.005	5.211.150
D	3.550.264	3.626.832	4.327.778
MA	796.035	1.360.173	883.372
E	9.964.500	10.633.239	12.451.570
	1991	1992	1993
R	5.865.414	6.397.069	6.594.376
D	4.903.385	5.298.058	5.568.945
MA	962.029	1.099.011	1.025.431
E	13.037.049	15.498.790	15.684.488
	1994	1995	1996
R	6.858.716	7.320.183	7.516.551
D	5.474.755	5.796.971	6.125.185
MA	1.383.962	1.523.211	1.391.366
E	15.932.773	16.340.414	18.947.611
	1997	1998	
R	7'580'381	7'629'639	
D	5'826'463	6'016'400	
MA	1.753'918	1.613'238	
E	20'678'006	18'404'500	

COMMUNE DE CHALAIS		COMPTES 1997		BUDGET 1998		COMPTES 1998	
01	Administration générale	Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.
01.300.00	Indemnités des autorités	70423.75		88'800.00		88745.20	
01.300.30	Bureau de vote, élections	2760.00		1'500.00		735.00	
01.300.50	Commissions communales	17746.95		20'000.00		17'605.80	
01.301.00	Personnel du bureau communal	241'358.15		230'000.00		222'103.50	
01.303.00	Charges sociales	57411.25		50'000.00		49'822.90	
01.310.00	Fournitures de bureau et mobilier	38'574.30		40'000.00		38'531.40	
01.311.00	Achat de vignettes et cartes d'identités	4'383.65				4'153.50	
01.317.00	Représentations et réceptions	31'303.15		25'000.00		28'244.00	
01.317.01	Réception du Président du Grand Conseil	95'019.45					
01.318.00	Information communale	10'957.55		9'000.00		10'068.60	
01.318.10	Contrôle de la comptabilité	3'760.00		3'760.00		3'760.00	
01.318.20	Ordinateurs et programmes	11'841.50		12'000.00		11'800.65	
01.318.30	Frais d'encaissement	12'013.00		6'000.00		9'276.80	
01.318.40	Frais juridiques	1'092.15		1'000.00		2'196.75	
01.318.50	Frais de port et CCP	32'991.55		32'000.00		26'963.55	
01.318.60	Frais de téléphones	13'250.70		12'000.00		11'076.35	
01.318.70	Assurance RC communale	11'633.50		13'800.00		4'854.00	
01.350.00	Location des biens de la Bourgeoisie	15'000.00		15'000.00		15'000.00	
01.431.00	Emoluments administratifs		13'089.25		9'000.00		11'079.10
01.436.00	Indemnités journalières remboursées (APG/LAA)		1'725.10		1'600.00		2'255.80
01.452.00	Administration de la Bourgeoisie		5'000.00		5'000.00		5'000.00
01.453.00	Administration du Télé. Chalais-Vercorin SA		10'907.35		12'000.00		11'678.85
01.454.00	Administration de la Fondation Antille		11'575.00		11'000.00		11'000.00
01.490.00	Frais de personnel imputés		35'000.00		36'000.00		41'000.00
01	Administration générale	671'520.60	77'296.70	559'860.00	74'600.00	544'938.00	82'013.75
			594'223.90		485'260.00		462'924.25

COMMUNE DE CHALAIS		COMPTES 1997		BUDGET 1998		COMPTES 1998	
02	Sécurité publique	Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.
02.301.00	Police communale	4'235.25		8'000.00		2'408.55	
02.301.10	Teneur de cadastre et aides	16'276.70		20'000.00		15'795.80	
02.301.20	Officier d'Etat Civil	5'467.45		9'000.00		9'529.40	
02.301.30	Solde des sapeurs pompiers	14'300.00		11'500.00		14'000.00	
02.301.40	Administration de la protection civile	8'461.50		7'500.00		2'105.15	
02.303.00	Charges sociales	6'160.80		6'500.00		3'364.75	
02.310.00	Frais de géomètre (MF)	6'651.95		7'000.00		3'791.45	
02.311.00	Frais de police	1'144.00		500.00		757.15	
02.312.00	PCi - Charges des abris	8'253.80		15'700.00		7'520.20	
02.312.10	PCi - Instr. et frais	4'503.10		4'000.00		3'919.40	
02.312.20	PCi - Mat. et équipement	590.30		4'000.00		1'917.80	
02.314.00	FEU - Instruction et frais d'entretien	5'913.95		4'000.00		6'624.45	
02.314.10	FEU - Sécurité et sinistres	258.55		5'000.00		1'999.60	
02.314.20	FEU - Assurance des sapeurs	579.20		700.00		579.20	
02.314.30	FEU - Matériel et équipement	17'627.70		18'100.00		25'559.75	
02.314.40	FEU - Cours cantonaux	2'743.50		2'600.00		3'615.50	
02.315.00	Entretien des parcomètres de Vercorin	2'654.85				1'082.10	
02.318.70	Contrôle poids et mesures	170.00		200.00		109.00	
02.319.00	Permis pour étrangers	9'445.00		9'000.00		8'669.25	
02.343.00	Alimentation du fonds de l'hôtellerie	4'321.80		4'000.00		2'539.70	
02.352.00	Police municipale de Sierre	23'012.25		22'000.00		24'329.05	
02.352.10	Centre Secours Incendie de Sierre	3'709.15		6'400.00		7'025.30	
02.353.00	Bourgeoisie de Chalais part. garde forestier	9'712.00		10'000.00		21'343.80	
02.355.00	Installations de tir	4'000.00		4'000.00		5'236.90	
02.355.10	Part. réfection stand de tir					13'861.10	
02.410.20	Concessions pour les établissements publics		11'904.50		10'000.00		7'599.25
02.410.30	Autorisations communales pour bals, heures-suppl.		4'021.00		4'000.00		4'141.00
02.430.00	FEU - Taxe d'exemption		40'512.45		35'000.00		37'354.60
02.431.00	Bureau des étrangers		17'068.60		14'000.00		14'549.10
02.437.00	Amendes de police		7'909.40		6'000.00		5'131.00
02.437.01	Recettes des parcomètres de Vercorin		7'504.45		5'000.00		6'982.35
02.437.02	Compensation financière pour place de parc		5'000.00		10'000.00		
02.450.00	PCi - locations d'abris Chalais		29'462.20		8'000.00		8'720.20
02.450.10	PCi - Locations d'abris Vercorin		5'784.85		7'000.00		2'704.95
02.461.00	FEU - Subv. matériel		4'825.00		5'600.00		8'988.80
02.461.30	Subv. registre contrib.		1'153.00		1'200.00		1'226.00
02	Sécurité publique	160'192.80	135'145.45	179'700.00	105'800.00	187'684.35	97'397.25
			25'047.35		73'900.00		90'287.10

COMMUNE DE CHALAIS		COMPTES 1997		BUDGET 1998		COMPTES 1998	
03	Enseignement et formation	Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.
03.301.00	Conciergerie de l'école de Chalais	53084.45		55000.00		51717.55	
03.301.10	Conciergerie du centre scolaire de Vercorin	14491.95		35000.00		15829.25	
03.301.50	Personnel de transport des élèves de Briey	12231.65		10000.00		13922.95	
03.302.00	Enseignement catéchèse	7977.60		5500.00		7939.95	
03.303.00	Charges sociales	9192.20		26000.00		10325.95	
03.310.00	Matériel et frais scolaires	49806.00		65000.00		47255.75	
03.311.00	Activités scolaires	19495.00		22000.00		24645.75	
03.314.00	Charges des immeubles Ecole de Chalais	55509.07		65000.00		63463.45	
03.314.02	Réfections vestiaires école de Chalais			10000.00		10692.50	
03.314.10	Charges des immeubles Ecole de Vercorin	26290.60		33000.00		30591.80	
03.316.00	Locations de salles de classes	16944.00					
03.318.80	Transports des élèves	11010.60		12000.00		12543.40	
03.351.00	Traitement du personnel enseignant	605981.50		610000.00		620686.15	
03.352.00	Cycle d'orientation Grône	226487.75		230000.00		250446.10	
03.352.10	Ecolage à Sierre ou à Chippis	1400.00		1400.00		2100.00	
03.352.20	Participation aux écoles spécialisées	33036.15		22500.00		28486.00	
03.352.30	Participation à l'Ecole de solfège	15500.00		17000.00		17000.00	
03.353.00	Itinéraire des apprentis	5664.10		7500.00		6203.40	
03.423.00	Locations maison d'école		10800.00		10800.00		11400.00
03.428.10	Locations Parkings école de Vercorin		9360.00		7140.00		10080.00
03.461.10	Subsides pour transport des élèves		9702.75		11000.00		16900.85
03.461.40	Subsides pour location de salles de classe		17432.00				
03.461.50	Subsides pour cours de chant		1500.00		1500.00		1500.00
03	Enseignement et formation	1'164'102.62	48'794.75 1'115'307.87	1'226'900.00	30'440.00 1'196'460.00	1'213'849.95	39'880.85 1'173'969.10
COMMUNE DE CHALAIS		COMPTES 1997		BUDGET 1998		COMPTES 1998	
04	Culture, loisirs et culte	Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.
04.301.00	Conciergerie de la salle polyvalente de Chalais	50055.00		55500.00		50552.70	
04.301.10	Conciergerie du centre administratif de Vercorin	10497.85		13000.00		10044.00	
04.301.50	Personnel d'exploitation de la bibliothèque	18076.20		20000.00		17851.60	
04.303.00	Charges sociales	15026.70		13000.00		17564.40	
04.313.00	Charges des immeubles Salle polyvalente Chalais	29358.09		30000.00		53685.30	
04.314.00	Charges des immeubles Centre adm. Vercorin	17338.80		22000.00		11286.75	
04.315.00	Bibliothèque communale livres et matériel	19424.30		19000.00		17116.20	
04.352.00	Eglise réformée de Sierre	7290.00		7300.00		7290.00	
04.352.10	Paroisse de Chalais	75273.50		62000.00		70000.00	
04.352.20	Paroisse de Vercorin	43290.90		52000.00		39508.85	
04.365.00	Activités sportives et culturelles	18301.75		45000.00		40171.50	
04.427.00	Locations de la salle polyvalente de Chalais		10600.00		7000.00		6850.00
04.427.10	Locations du Centre administratif de Vercorin		900.00		1000.00		900.00
04.427.20	Locations de la salle polyvalente de Vercorin				2000.00		600.00
04.435.00	Facturation à des tiers énergie électrique		300.00				
04.436.00	Indemnités journalières remboursées (APG/CNA)		258.00				258.80
04.465.00	Subside pour exploitation de la bibliothèque		8653.20		9000.00		9691.45
04	Culture, loisirs et culte	303'933.09	20'711.20 283'221.89	338'800.00	19'000.00 319'800.00	335'071.30	18'300.25 316'771.05
COMMUNE DE CHALAIS		COMPTES 1997		BUDGET 1998		COMPTES 1998	
05	Santé	Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.
05.352.00	Hôpital de Sierre-Loèche	115261.75		115000.00		113791.00	
05.353.00	Clinique Sainte-Clair	30660.00		35000.00		33803.90	
05.366.00	Frais dentaires scolaires	48918.30		45000.00		47779.40	
05	Santé	194'840.05	194'840.05	195'000.00	195'000.00	195'374.30	195'374.30

COMMUNE DE CHALAIS		COMPTES 1997		BUDGET 1998		COMPTES 1998	
06	Prévoyance sociale	Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.
06.310.00	Matériel pour programmes d'occupation des chômeurs	12'159.70				14'044.85	
06.351.70	Mesures en faveur des handicapés	14'472.10		15'000.00		14'863.20	
06.351.80	Financement AVS et AI	83'039.35		84'000.00		84'934.50	
06.351.90	Financement prestations complémentaires	78'308.25		112'000.00		99'065.60	
06.352.00	Centre Médico-Social	33'972.40		35'000.00		34'965.10	
06.352.20	Participation au CIO	3'955.00		4'000.00		2'397.00	
06.365.00	Service d'assistance	24'528.45		30'000.00		28'643.80	
06.366.00	Participation à la caisse maladie	241'434.65		245'000.00		231'182.50	
06.367.00	Fonds cantonal p/l'emploi	35'363.00		34'000.00		46'824.25	
06.430.00	Subsides pour programmes d'occupation		96'203.05				46'802.15
06	Prévoyance sociale	527'232.90	96'203.05	559'000.00	559'000.00	556'920.80	46'802.15
			431'029.85				510'118.65
COMMUNE DE CHALAIS		COMPTES 1997		BUDGET 1998		COMPTES 1998	
07	Travaux publics	Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.
07.301.00	Employés des travaux publics	130'247.65		172'000.00		131'524.90	
07.301.10	Auxiliaires des travaux publics	6'823.35				19'176.35	
07.303.00	Charges sociales	36'616.35		35'000.00		36'791.65	
07.311.10	Achat et entretien du matériel Travaux Publics	14'651.10		17'000.00		13'901.30	
07.311.20	Entretien et réparation Véhicules travaux publics	20'808.75		17'000.00		13'000.50	
07.312.00	Entretien du réseau électrique	26'126.15		30'000.00		50'374.25	
07.312.50	Electricité pour éclairage public	40'277.50		37'000.00		35'340.85	
07.314.00	Entretien du réseau routier	122'224.55		80'000.00		107'243.95	
07.314.10	Marquage et entretien des places de parc	5'315.15		5'000.00		18'115.40	
07.314.50	Balayage mécanique	21'286.55		24'000.00		19'845.75	
07.318.00	Déblaiement des neiges	68'885.15		75'000.00		66'245.20	
07.351.60	Entretien des routes cantonales	101'023.75		120'000.00		109'871.75	
07.365.10	Transports publics	25'641.00		30'000.00		24'056.00	
07.365.15	Transports touristiques	2'500.00		2'500.00		4'962.00	
07.365.20	Télé. Chalais-Vercorin		7'459.00				
07.365.21	Remboursement crédit LIM Téléphonique	33'300.00		33'300.00		33'300.00	
07.423.00	Locations des garages sous l'Eglise (Triage)		6'459.80		4'500.00		6'459.80
07.423.10	Locations des places de parc Vercorin	250.00			2'000.00		2'510.00
07.424.00	Redevances de la station service de Vercorin		1'646.70		1'900.00		1'781.15
07.424.10	Redevances du dépôt de la Réchy		2'000.00		2'000.00		2'000.00
07.435.00	Facturations à des tiers travaux publics		2'261.50				9'721.10
07.436.00	Indemnités journalières remboursées (APG/CNA)						666.30
07.490.00	Frais de personnel imputés		46'000.00		48'000.00		108'000.00
07	Travaux publics	655'977.00	65'827.00	677'800.00	58'400.00	683'749.85	131'138.35
			590'150.00		619'400.00		552'611.50
COMMUNE DE CHALAIS		COMPTES 1997		BUDGET 1998		COMPTES 1998	
08	Protection et aménagement de l'environnement	Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.
08.301.00	Personnel d'entretien des cimetières et places	3'399.30		4'000.00		3'132.00	
08.303.00	Charges sociales	50.30	214.60	800.00		362.90	
08.314.00	Charges des immeubles Chapelle ardente Chalais	645.28		1'000.00		1'046.40	
08.314.10	Entretien des bâtiments communaux	520.35		5'000.00		1'286.45	
08.314.40	Entret. parcs et jardins	27'741.25		20'000.00		22'106.95	
08.314.41	Trait. "ver de la grappe"					25'106.65	
08.314.50	Entretien des bisces et des canaux	931.85		20'000.00		8'954.40	
08.315.00	Frais d'inhumation	6'592.00		8'000.00		5'497.85	
08.318.80	Frais de mise à l'enquête publique	12'740.85		15'000.00		9'545.90	
08.360.00	Réfection du bisce de Vercorin					5'400.00	
08.431.00	Permis de construire		30'649.15		30'000.00		21'163.00
08.431.10	Taxes compensatoires de densité		13'650.00				22'487.50
08.435.00	Cimetière - concessions et inhumations		2'900.00		1'000.00		950.00
08.436.00	Locations de la chapelle ardente		1'250.00		1'000.00		800.00
08.437.00	Amendes de constructions		3'000.00				1'100.00
08.439.00	Part des propr. au trait. du ver de la grappe						28'797.50
08.461.90	Subsides pour entretien des bisces et canaux				10'000.00		2'928.40
08	Protection et aménagement de l'environnement	52'570.88	51'613.45	73'800.00	42'000.00	82'439.50	78'226.40
			957.43		31'800.00		4'213.10

COMMUNE DE CHALAIS		COMPTES 1997		BUDGET 1998		COMPTES 1998	
09	Services économiques	Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.
09.301.00	Inspecteur du bétail	1'265.45		1'500.00		1'102.50	
09.303.00	Charges sociales	631.50		150.00		86.90	
09.312.00	Tenue du registre des vignes	1'600.00		2'000.00		1'600.00	
09.314.00	Charges écuries commun. de Vercorin	481.65		1'000.00		541.80	
09.314.10	Droits d'écu	3'807.00		4'000.00		3'857.00	
09.350.00	Sierre Région	3'809.00		4'000.00		8'200.30	
09.350.01	Etat du Valais - étude de régl. pour taxe tourist.	1'800.00				10.00	
09.351.00	Ass. retour des forces hydrauliques					4'087.80	
09.362.03	Ecurie de M. ORLANDO			10'000.00			
09.362.04	Etable de Tsararogne					15'400.00	
09.363.00	Bureau de l'OT Vercorin	10'800.00		10'800.00		10'800.00	
09.363.01	Frais OT Vercorin					12'114.10	
09.364.00	Bisse de Riccard mesures urgentes	22'000.00					
09.365.00	Promotion touristique AIDA	20'125.00		17'500.00		17'500.00	
09.365.10	Particip. à Pro-Lavioz	10'000.00		15'000.00		10'000.00	
09.365.40	Insémination artificielle	5'498.00		1'700.00		2'420.00	
09.410.30	Concessions et redevances hydrauliques		44'567.50		46'000.00		40'681.65
09.410.40	Energie gratuite ristourne Sierre-Energie		106'585.50		105'000.00		120'761.65
09.430.00	Location des bureaux - OT		10'800.00		10'800.00		10'800.00
09.431.00	Location du minigolf de Vercorin		3'300.00		3'300.00		3'300.00
09.432.00	Locations écuries commun. de Vercorin		6'066.50		6'500.00		5'600.50
09.460.00	Subside pour la tenue du registre des vignes		1'185.60		1'000.00		1'154.50
09	Services économiques	81'817.60	172'505.10	67'650.00	172'600.00	87'720.40	182'298.30
		90'687.50		104'950.00		94'577.90	
COMMUNE DE CHALAIS		COMPTES 1997		BUDGET 1998		COMPTES 1998	
10	Finances et impôts	Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.
10.303.00	Charges sociales						
10.312.00	Charges de l'immeuble "La Forge"	6'832.89		4'000.00		3'559.00	
10.319.00	Pertes sur débiteurs	35'692.30		25'000.00		53'622.35	
10.319.10	Remises d'impôts	1'197.70		2'000.00		1'527.80	
10.319.15	Intérêts et escomptes accordés		242.35	1'000.00			93.80
10.319.20	Impôt cantonal	5'024.85		6'000.00		6'480.00	
10.321.00	Dettes à court terme	60'633.19		60'000.00		50'741.35	
10.321.50	Intérêts rémunérateurs	8'664.95		8'000.00		9'961.20	
10.322.00	Dettes à moyen terme	63'631.95		55'000.00		41'040.20	
10.324.00	Dettes à long terme	707'838.65		780'000.00		712'039.20	
10.341.00	Péréquation financière	45'307.60		45'307.60		45'307.60	
10.342.00	Impôt sur immeubles bâtis Art. 188	12'409.50		8'000.00		12'765.60	
10.343.00	Part cantonale à l'impôt sur les chiens	4'716.00		4'400.00		4'721.00	
10.400.00	Impôt sur le revenu des personnes physiques		4'161'299.65		4'000'000.00		4'035'316.85
10.400.10	Impôt sur la fortune des personnes physiques		298'503.80		315'000.00		325'100.05
10.400.30	Impôt prélevé à la source		59'254.00		120'000.00		63'361.20
10.400.40	Impôt personnel		1'9569.50		20'000.00		18'149.45
10.400.50	Impôt forfaitaire		38'698.50		40'000.00		37'820.10
10.400.60	Impôt s/immeubles bâtis Art. 188		48'834.00		50'000.00		43'323.30
10.401.00	Impôt sur le bénéfice des sociétés		69'977.90		50'000.00		83'908.25
10.401.10	Impôt sur le capital des sociétés		43'963.50		45'000.00		42'522.35
10.402.00	Impôt foncier des personnes physiques		195'441.85		200'000.00		204'866.75
10.402.10	Impôt foncier des sociétés		41'112.40		35'000.00		26'241.50
10.403.00	Impôt sur les gains immobiliers		29'000.45		10'000.00		23'295.65
10.405.00	Impôt sur les successions et les donations		26'867.90		15'000.00		33'226.25
10.406.00	Impôt sur les chiens		11'011.00		11'000.00		11'220.00
10.422.00	Rendement des titres		2'667.55		1'700.00		1'928.15
10.422.30	Intérêts de retard et frais récupérés		53'825.60		20'000.00		27'110.00
10.422.40	Actes de défauts de biens récupérés		3'909.85				2'371.90
10.423.00	Locations du bâtiment de "La Forge"		14'880.00		15'000.00		14'880.00
10.444.00	Péréquation financière		229'357.00		229'357.00		229'357.00
10.491.00	Intérêts passifs imputés		328'862.49		336'000.00		377'676.93
10	Finances et impôts	951'949.58	5'677'279.29	998'707.60	5'513'057.00	941'765.30	5'601'769.48
		4'725'329.71		4'514'349.40		4'660'004.18	
COMMUNE DE CHALAIS		COMPTES 1997		BUDGET 1998		COMPTES 1998	
11	Eau potable	Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.
11.301.00	Personnel de surveillance station de traitement	13'839.00		17'000.00		14'124.00	
11.303.00	Charges sociales	1'617.15		3'400.00		5'416.40	
11.314.00	Entretien du réseau d'eau	51'241.73		60'000.00		47'299.35	
11.314.50	Exploitation de la station des Planards	28'559.00		45'000.00		22'992.60	
11.390.00	Frais de personnel imputés	36'000.00		41'000.00		62'000.00	
11.391.00	Intérêts passifs imputés	243'890.05		251'000.00		278'210.10	
11.434.00	Taxe annuelle d'écu		530'043.40		532'000.00		534'947.30
11	Eau potable	375'146.93	530'043.40	417'400.00	532'000.00	430'042.45	534'947.30
		154'896.47		114'600.00		104'904.85	

COMMUNE DE CHALAIS		COMPTES 1997		BUDGET 1998		COMPTES 1998	
12	Egouts	Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.
12.312.10	Electricité des clarificateurs			4000.00			
12.314.00	Entretien du réseau des égouts	35931.50		40000.00		29990.45	
12.352.30	Step de Granges	186702.30		192000.00		173352.50	
12.390.00	Frais de personnel imputés	17000.00		33700.00		24000.00	
12.391.00	Intérêts passifs imputés	49015.39		54000.00		75482.31	
12.434.00	Taxe annuelle d'égouts		456099.60		437000.00		460305.40
12	Egouts	288'649.19	456'099.60	323'700.00	437'000.00	302'825.26	460'305.40
		167'450.41		113'300.00		157'480.14	
COMMUNE DE CHALAIS		COMPTES 1997		BUDGET 1998		COMPTES 1999	
13	Hygiène	Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.
13.301.00	Personnel de surveillance des déchetteries	15130.00		14000.00		13950.00	
13.303.00	Charges sociales	1'849.75		1700.00		1'616.15	
13.318.00	Enlèvement des ordures	77768.70		85000.00		78545.75	
13.318.10	Frais d'exploitation des déchetteries	54834.97		70000.00		51594.35	
13.352.30	UTO - Uvrier	184989.15		232000.00		221327.95	
13.390.00	Frais de personnel imputés	28000.00		20000.00		63000.00	
13.391.00	Intérêts passifs imputés	35957.05		31000.00		23984.52	
13.434.00	Taxe annuelle enlèvement des ordures		233'627.05		233'000.00		339'969.65
13.435.00	Ventes de bons pour les déchetteries		15'235.00		13'000.00		16'590.00
13	Hygiène	398'529.62	248'862.05	453'700.00	246'000.00	454'018.72	356'559.65
		149'667.57		207'700.00		97'459.07	
COMMUNE DE CHALAIS		COMPTES 1997		BUDGET 1998		COMPTES 1998	
	Fonctionnement	5 825 583,56	7 580 381,04	6 072 017,60	7 230 879,00	6 083 425,00	7 621 088,00
		1 754 797,49		1 158 879,40		1 537 663,00	
COMMUNE DE CHALAIS		BUDGET 1999 FONCTIONNEMENT		BUDGET 1999 INVESTISSEMENTS		COMPTES 1998 AMORTISSEMENTS	
Récapitulation		Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.
1	Administration	544'938.00	82'013.75	50'361.80		90'361.80	
2	Sécurité publique	187'684.35	97'397.25	28'939.85		50'939.85	
3	Enseignement et formation	1'213'849.95	39'880.85	152'944.15	1'819'000.00	263'944.15	
4	Culture, loisirs et culte	335'071.30	18'300.25	101'545.80		96'545.80	
5	Santé	195'374.30		1'206.25		111'206.25	
6	Prévoyance sociale	556'920.80	46'802.15				
7	Travaux publics	683'749.85	131'138.35	549'948.85	17'678.60	777'270.25	
8	Protection et aménagement de l'environnement	82'439.50	78'226.40	85'453.50	30'919.20	124'534.30	
9	Services économiques	87'720.40	182'298.30	24'946.00		44'946.00	
10	Finances et impôts	941'765.30	5'601'769.48			10'000.00	
11	Eau potable	430'042.45	534'947.30	72'084.40	22'418.85	244'665.55	
12	Egouts	302'825.26	460'305.40		21'903.90	53'096.10	
13	Hygiène	454'018.72	356'559.65	201'576.95		66'576.95	
	TOTAL	6'016'400.18	7'629'639.13	1'269'007.55	1'911'920.55	1'934'087.00	
	MARGE D'AUTOFINANCEMENT	1'613'238.95					
	DESINVESTISSEMENTS NETS			642'913.00			
	AMORTISSEMENTS						1'934'087.00

COMMUNE DE CHALAIS		COMPTES 1997		BUDGET 1998		COMPTES 1998	
		Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.
INVESTISSEMENTS							
01.502.00	Ordinateur AS/400	39676.60		40000.00		39676.60	
01.502.01	Mises à jour AS/400			30000.00		10685.20	
02.504.00	Mensuration fédérale lot V - part communale	102023.90				28939.85	
02.664.00	Mensuration fédérale Subvention		332.40		180000.00		
03.503.00	Ecole de Vercorin	2615859.65		100000.00		152944.15	
03.610.00	Vente de places de parc		95000.00		95000.00		19000.00
03.610.10	Vente de parcelles pour construction de l'Ecole				340000.00		
03.660.00	Ecole de Vercorin Subventions 1ère tranche				300000.00		200000.00
03.660.01	Ecole de Vercorin Subventions à recevoir						1600000.00
04.503.02	Réfection toiture SPC					99349.40	
04.509.00	Place des Chevaliers	703.95					
04.509.10	Parcs et jardins			20000.00		2196.40	
05.500.01	Beaulieu - solde caution	14720.80				1206.25	
07.500.00	Réfection de routes communales			150000.00			
07.500.10	Etudes d'aménagements publics			10000.00			
07.501.20	Réfection rte des Liches					104635.45	
07.501.30	Réfection entrée Vercorin	187002.50				5690.40	
07.501.40	Réfect. rte Téléphérique et Poste, Vercorin	128075.20				144883.75	
07.501.60	Route de la Loewatir Briey	298496.95				12746.30	
07.501.80	Route des Marais Vercorin					15635.70	
07.501.90	Accès route de déviation	63.90					
07.502.00	Réfection rte des Ziettes					91391.60	
07.502.40	Places de parc de Vercorin	16371.05					
07.502.50	Places de parc entrée de Chalais	11021.60				15975.00	
07.502.60	Trottoir Chalais-Noës					51455.50	
07.504.30	Eclairage public	49717.75		20000.00		44139.90	
07.504.60	Achats et expropriations de terrains	135143.95		150000.00		21194.60	
07.506.00	Conduites industrielles (Gaz)	23328.85					
07.615.00	Plus-Value rte des Zittes		813.05			36664.65	
07.615.10	Plus-Value route de la Loewatir Briey		145000.00				17678.60
07.615.20	Plus-Value rte des Marais					5536.00	
08.502.00	Parvis église de Vercorin			50000.00		60070.00	
08.504.00	Assainissement des forêts la Sapina et le Ban	36018.00		133000.00		25383.50	
08.565.00	Rénovation des vieilles bâtisses	300000.00					
08.660.00	Assainissement des forêts de la Sapina et du Ban		35300.00		126000.00		30919.20
09.501.00	Particip. à la piste de fonds Vercorin-Grimentz	2000.00					
09.502.00	Particip. à Pro-Lavioz	50000.00		50000.00			
09.505.00	Invest. touristiques divers			20000.00		24946.00	
11.500.00	Réseau de distribution d'eau potable	20000.00		60000.00		11814.60	
11.501.20	Modification station de traitement des Planards	80459.40				45327.80	
11.506.00	Cadastre souterrain					14942.00	
11.610.00	Taxes de raccordement au réseau d'eau potable		22144.65		15000.00		22418.85
12.500.00	Réseau des égouts	3000.00		10000.00			
12.610.00	Taxes de raccordement au réseau des égouts		23133.95		15000.00		21903.90
13.503.00	Installations MOLOK pour le ramassage à Vercorin	7046.45					
13.504.00	Installations MOLOK pour le ramassage à Chalais			130000.00		201576.95	
13.600.00	Vente des cabanes à ordures de Vercorin	3500.00					
	Investissements	4124230.50	321724.05 3802506.45	973000.00 98000.00	1071000.00	1269007.55 642913.00	1911920.55

COMMUNE DE CHALAIS		31.12.1997		31.12.1998	
		Doit Fr.	Avoir Fr.	Doit Fr.	Avoir Fr.
A C T I F					
00.10	Disponibilités				
00.100.00	Caisse	2350.60		4215.25	
00.101.00	Compte de chèques postaux	162355.01		90821.51	
00.106.00	Banque Raiffeisen Chalais c/c 176-0020447-9	26053.00			
00.10	Disponibilités	190758.61		95036.76	
00.11	Créances				
00.112.00	Débiteurs Compte collectif	1735888.40		1399070.90	
00.112.10	Débiteurs transitoires acomptes années futures	1670.50			
00.11	Créances	1737558.90		1399070.90	
00.12	Placements et avances				
00.120.00	Téléphonie dépôt garantie antennes radio	425.00		425.00	
00.121.00	Titres divers	1.00		1.00	
00.121.01	Actions Téléphérique SA	100000.00		50000.00	
00.121.02	Actions FMV	80000.00		75000.00	
00.121.03	Actions SIESA	1402000.00		1402000.00	
00.121.50	Prêt au TC Vercorin	18000.00		12000.00	
00.121.51	Prêt au téléphérique SA	500000.00		500000.00	
00.123.00	Immeubles du patrimoine financier	1.00		1.00	
00.129.00	Aménagement agricole Zamplans-Créteilons	72900.85		72900.85	
00.12	Placements et avances	2173327.85		2112327.85	

COMMUNE DE CHALAIS		31.12.1997		31.12.1998	
ACTIF		Doit	Avoir	Doit	Avoir
00.13	Actifs transitoires				
00.133.00	Subsides à encaisser Estimations	82'300.00		1'674'500.00	
00.139.00	Autres act. transitoires	702'827.30		602'752.45	
00.13	Actifs transitoires	785'127.30		2'277'252.45	
00.14	Investissements				
00.140.01	Administration générale	560'000.00		520'000.00	
00.140.02	Sécurité publique	990'000.00		968'000.00	
00.140.03	Instruction publique	8'030'000.00		6'100'000.00	
00.140.04	Culture, loisirs et culte	375'000.00		380'000.00	
00.140.05	Santé	590'000.00		480'000.00	
00.140.07	Travaux publics	4'645'000.00		4'400'000.00	
00.140.08	Protection et aménagement de l'environnement	290'000.00		220'000.00	
00.140.09	Services économiques	190'000.00		170'000.00	
00.140.10	Finances et impôts	20'000.00		10'000.00	
00.140.11	Eau potable	3'085'000.00		2'890'000.00	
00.140.12	Egouts	75'000.00			
00.140.13	Hygiène	225'000.00		360'000.00	
00.14	Investissements	19'075'000.00		16'498'000.00	
00.1	TOTAL DE L'ACTIF	23'961'772.66		22'381'687.96	
	PASSIF	Doit	Avoir	Doit	Avoir
00.20	Dettes à court terme	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
00.200.00	Créanciers		690'177.85		1'236'096.55
00.201.00	Créanciers salariés		41'020.60		41'596.85
00.206.00	Banque Raiffeisen Chalais c/c 176-0020447-9				77'982.00
00.206.01	Banque Raiffeisen Chalais c/c école de Vercorin		1'327'170.00		
00.206.10	Banque Cantonale VS c/c T 0100.43.16		228'810.80		246'218.30
00.206.20	Société de Banque Suisse c/c H5-652.711.0		211'131.05		8'888.80
00.206.40	Union de Banques Suisses c/c 900.020.B1U		78'394.25		
00.206.50	Crédit Suisse c/c 460.646-41		304'967.75		257'986.00
00.20	Dettes à court terme		2'881'672.30		1'868'768.50
00.21	Dettes à moyen et long terme				
00.210.00	Banque Raiffeisen Chalais 187-0050217-9 Eau potable		200'000.00		
00.210.10	Banque Cantonale VS 03.418.785-7		163'849.00		
00.210.12	Banque Cantonale VS 03.419.283-4 (Intemp. 90)		299'047.00		252'077.00
00.210.13	Banque Cantonale VS 03.418.793-8 (Consolid.)		341'315.00		296'185.00
00.220.00	Banque Raiffeisen Chalais 187-0050397-9 Classe		900'000.00		900'000.00
00.220.10	Banque Cantonale VS 03.421.733-0 Libor		999'850.00		999'850.00
00.220.11	Banque Cantonale VS 03.423.776-5 Libor école		2'000'000.00		2'000'000.00
00.220.20	Société de Banque Suisse H5-652.711.6		3'200'000.00		3'200'000.00
00.220.21	Société de Banque Suisse H5-652.711.2		1'000'000.00		1'000'000.00
00.220.41	Union de Banques Suisses 900.020.90Z (A terme)		4'000'000.00		4'026'220.00
00.220.50	Crédit Suisse 0678-460646-41-1				1'000'000.00
00.220.90	Caisse Nationale Accident 23.147.100		1'388'000.00		1'216'000.00
00.220.91	Rentenanstalt assurance 604.618 (Prêt fixe)		2'000'000.00		2'000'000.00
00.220.92	Winterthur Vie assurance		2'000'000.00		2'000'000.00
00.21	Dettes à moyen et long terme		18'492'061.00		18'890'332.00
00.24	Engagements à taux préférentiels				
00.240.00	LIM Oficmt 235.08.001/7 Route Travers-Vercorin		69'300.00		55'400.00
00.240.10	LIM Oficmt 235.05.004/4 Eau potable de Vercorin		166'400.00		138'600.00
00.240.11	LIM VS 5020 Eau potable de Vercorin		41'000.00		32'750.00
00.240.20	LIM Oficmt 235.07.005/9 Centre adm. de Vercorin		78'750.00		67'500.00
00.240.21	LIM VS Centre adm. Vercorin		78'750.00		67'500.00
00.240.30	LIM Oficmt 235.06.012/6 Tennis Vercorin		18'000.00		12'000.00
00.240.31	LIM VS 5062 Tennis de Vercorin		18'000.00		12'000.00
00.240.40	LIM Oficmt 235.03.011/1 Réfection école Chalais		283'900.00		260'200.00
00.240.50	LIM Oficmt 235.03.014/5 Ecole de Vercorin		518'000.00		518'000.00
00.24	Engagements à taux préférentiels		1'272'100.00		1'163'950.00
00.25	Engagements				
00.255.00	Bénéfice cure de Chalais		123'030.75		123'030.75
00.256.00	Bénéfice cure de Vercorin		233'287.45		233'287.45
00.259.00	Retenues de garanties effectuées		1'000.00		1'000.00
00.25	Engagements		357'318.20		357'318.20
00.26	Passifs transitoires				
00.260.00	Intérêts calculés		176'130.00		188'565.00
00.269.00	Autres passifs transit.		804'070.85		292'827.65
00.26	Passifs transitoires		980'200.85		481'392.65
00.28	Financements spéciaux				
00.280.00	Constructions d'abris PCi		549'481.25		596'161.25
00.280.10	Constructions places parc		15'200.00		30'200.00
00.280.20	Fonds de rénovation des vieilles bâtisses		283'848.20		239'522.55
00.28	Financements spéciaux		848'529.45		865'883.80
00.29	Fortune				
00.290.00	Fortune nette	698'520.87		870'109.14	
00.291.00	Variation de fortune	171'588.27		375'848.05	
00.29	Fortune	870'109.14		1'245'957.19	
00.2	TOTAL DU PASSIF		23'961'772.66		22'381'687.96

COMPTES DE LA BOURGEOISIE EXERCICE 1998

D'une manière générale, les comptes de la Bourgeoisie sont satisfaisants puisque nous réalisons, avant amortissement, un bénéfice de l'exercice de Fr. 88'748.-, ce qui nous permet de réduire l'endettement.

Au chapitre des recettes, la Bourgeoisie a encaissé un montant de Fr. 203'671,20, soit

- Fr. 64'970,60.- de droits de superficie et de location
- Fr. 22'132.- de locations de la colonie de Sigeroulaz et de l'Etable
- Fr. 12'820.- d'expropriation, suite à la route de déviation
- Fr. 54'216.- de vente de bois
- Fr. 20'023.- de part communale aux frais du garde-forestier

pour ne citer que les principales recettes.

Si ces recettes sont en légère diminution par rapport à l'exercice de 1997, la différence s'explique par deux éléments :

- α) depuis la construction et le déplacement des classes au nouveau complexe scolaire, nous n'encaissons plus de locations de la maison bourgeoise de Vercorin, soit un montant de Fr. 550.- par mois

Abondance de neige en cet hiver 98-99



- b) en 1997, un rattrapage de Fr. 4'000.- avait été encaissé, à titre de location d'un terrain industriel.

Quant aux dépenses, elles se sont élevées en 1998, à Fr. 114'922,75.

Il s'agit de frais des immeubles, de la maison bourgeoise de Chalais, de Vercorin et des écuries transformées et louées à la Télécabine, pour un montant global de Fr. 38'000.-.

Signalons également des charges d'intérêt de la dette de Fr. 48'400,20.

De ces données, il résulte une **marge d'auto-financement** de Fr. 88'748,45 ce qui nous a permis de réduire et d'amortir notre dette bourgeoise d'autant.

La **dette nette** de la Bourgeoisie s'élève au 31.12 1998 à **Fr. 712'310.-**.

Que dire de cette dette ?

Nous devons compter, chaque année, avec une charge d'intérêt de quelque Fr. 50'000.-. A cela s'ajoutent, les charges de nos immeubles de l'ordre de Fr. 38'000.-.

Ce montant pourra être certes réduit à Fr. 25'000.- dans le futur car en 1998, nous avons dû déboursier, à titre d'entretien des immeubles, un montant de Fr. 13'000.- pour la construction d'un mur de soutènement, à la vigne bourgeoise de Noës.

En ajoutant les frais administratifs, les impôts et autres charges inhérentes à la gestion de notre Bourgeoisie, on remarque que nous devons disposer d'un montant d'environ Fr. 100'000.- pour le ménage courant.

Quant aux recettes fixes, on peut les estimer à cette hauteur.

Les autres recettes dépendent de facteurs que nous ne maîtrisons pas, comme la vente du bois, les demandes d'agrégation, les subsides d'entretien.



Place du village, saturée de neige

On constate donc que cette dette est trop élevée et que nous devons multiplier nos efforts pour trouver des revenus plus importants pour la Bourgeoisie.

Les subsides des mesures sylvicoles sont d'un précieux secours pour le court terme, raison pour laquelle nous accentuons, pendant que les caisses fédérales font preuve de générosité, notre politique d'investissements, dans 2 dossiers importants :

- a) Les mesures sylvicoles de la Combache
- b) Les mesures sylvicoles des Evouettes.

En 1998, nous avons investi Fr. 484'723.- dans ces 2 projets qui sont subventionnés à raison de 89 % pour le projet de la Combache et 90% pour le projet des Evouettes.

Le 10% restant est compensé par la vente du bois, ce qui nous permet même de dégager un léger bénéfice.

Le contrat de location de la maison bourgeoise de Vercorin avec la Commune et les retombées plus importantes qui pourront être allouées par la Télécabine, de par le contrat de location progressif des écuries de Sigeroulaz et de l'Etable, de même que la poursuite de cette politique des mesures sylvicoles nous permettront de ramener la dette de la Bourgeoisie à des montants plus sécurisants, pour la pérennité de cette institution.

Dans cette ligne-là, nous pouvons nous montrer un peu plus rassurés.

COMPTES DE LA BOURGEOISIE BUDGET DE L'EXERCICE 1999

Pas de grande surprise pour ce budget traditionnel dont on espère réduire encore les dépenses à Fr. 84'750.-, soit une différence de Fr. 30'000.- par rapport aux comptes de 1998, savoir

- Moins-value de Fr. 13'000.- qui concernait la facture du mur de la vigne;
- économie d'intérêt de Fr. 8'000.- grâce à un renouvellement d'un crédit à un taux meilleur marché;
- Fr. 4'000.- en moins pour la surveillance et l'entretien des forêts;
- Fr. 5'000.- de divers, impôts et assurances.

Les recettes sont également en baisse et se stabilisent à Fr. 167'000.-, soit une diminution de Fr. 36'000.- par rapport aux comptes de 1998.

Cette différence s'explique par les éléments suivants :

- nous ne disposerons plus d'indemnités d'expropriation (- Fr. 12'820.-)
- la part communale est réduite de Fr. 10'000.- à titre de participation aux frais du garde-forestier

Toutefois et globalement, la marge d'autofinancement devrait s'élever à Fr. 82'250.- et être à peu près identique à celle de 1998 qui s'élevait à Fr. 88'748.-

Quant aux **investissements**, nous projetons de poursuivre les mesures sylvicoles de la Combache et des Evouettes pour un montant de Fr. 350'000.-.

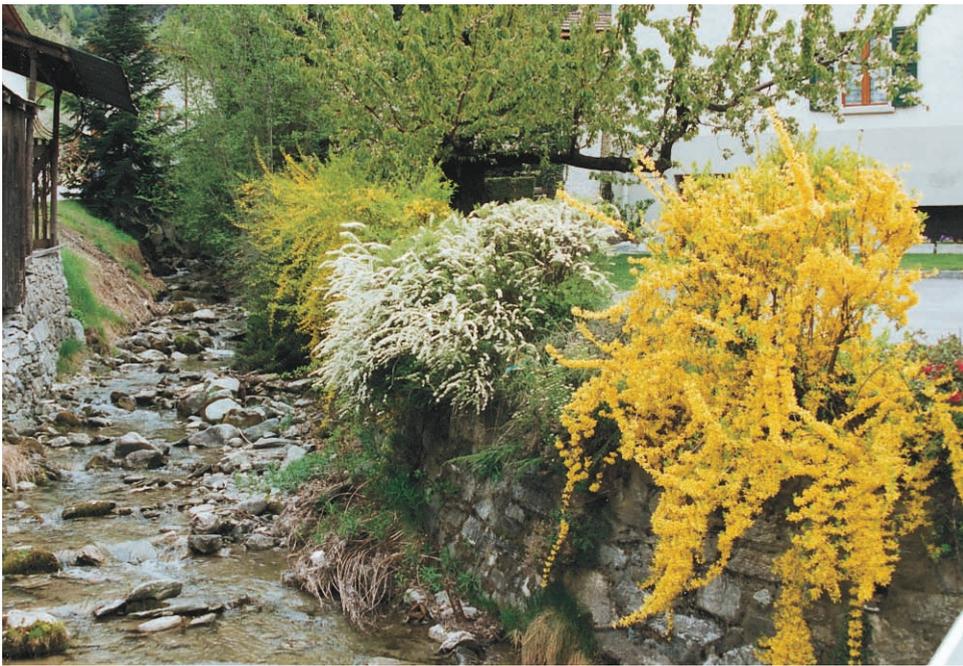
BOURGEOISIE DE CHALAIS

	COMPTES 1997	BUDGET 1998	COMPTES 1998	BUDGET 1999	
CHARGES DE PERSONNEL					
3000	CONCIERGERIE MAISON BOURGEOISIALE	6 101,05	6 000,00	6 053,75	6 000,00
3010	OFFICIER D'ETAT-CIVIL	3 525,85	3 500,00	3 433,90	3 500,00
3030	CHARGES SOCIALES	1 182,05	1 500,00	1 065,15	1 500,00
		10 808,95	11 000,00	10 552,80	11 000,00
BIENS ET SERVICES					
3140	CHARGES DES IMMEUBLES	1 894,10	1 500,00	14 885,75	2 000,00
3141	CHARGES MAISON BOURG. DE CHALAIS	7 564,10	6 000,00	5 865,05	6 000,00
3142	CHARGES MAISON BOURG. DE VERCORIN	3 156,15	3 000,00	4 010,15	3 000,00
3150	CHARGES COLONIE DE SIGEROU LAZ	8 936,85	7 500,00	7 483,35	5 000,00
3160	ENTRETIEN ET SURV. DES FORETS	220,00	5 000,00	9 191,20	5 000,00
3170	RECEPTIONS	1 323,30	500,00	511,95	500,00
3175	VINIFICATION	2 568,00	2 600,00	2 568,00	2 600,00
3180	COMPTABILITE ET FRAIS ADMINISTRATIFS	5 442,00	5 650,00	5 500,00	5 650,00
3190	IMPOTS ET COTISATIONS	2 772,20	2 700,00	5 954,30	4 000,00
		33 876,70	34 450,00	55 969,75	33 750,00
INTERETS PASSIFS					
3210	INTERET DES DETTES	57 631,05	60 000,00	48 400,20	40 000,00
	TOTAL DES DEPENSES	102 316,70	105 450,00	114 922,75	84 750,00
REVENU DES BIENS					
4230	DROITS DE SUPERFICIE ET LOCATIONS	74 295,15	62 600,00	64 970,60	57 400,00
4231	LOC. MAISON BOURGEOISIALE CHALAIS	3 100,00	1 000,00	500,00	1 000,00
4233	LOCATION COLONIE DE SIGEROU LAZ	23 143,00	21 000,00	22 132,00	21 000,00
4240	REVAL. DE BIENS EXPROPRIES	11 615,00		12 820,00	
		112 153,15	84 600,00	100 422,60	79 400,00
CONTRIBUTIONS					
4310	AGREGATION DES NOUVEAUX BOURGEOIS	7 650,00	8 800,00	12 700,00	12 400,00
4350	VENTE DU BOIS	87 317,05	60 000,00	54 216,75	60 000,00
4351	VENTE DE VIN	5 142,85	5 200,00	5 142,85	5 200,00
4360	MESURES SYLVICOLES - ENTRETIEN FORETS	0,00	0,00	11 166,00	0,00
4520	PART COMMUNALE GARDE-FORESTIER	6 256,00	8 000,00	20 023,00	10 000,00
		106 365,90	82 000,00	103 248,60	87 600,00
	TOTAL DES RECETTES	218 519,05	166 600,00	203 671,20	167 000,00
	MARGE D'AUTOFINANCEMENT	116 202,35	61 150,00	88 748,45	82 250,00
	INSUFFISANCE DE FINANCEMENT				
3300	AMORTISSEMENTS COMPTABLES	111 480,10	60 000,00	84 226,35	60 000,00
	BENEFICE DE L'EXERCICE	4 722,25	1 150,00	4 522,10	22 250,00
	PERTE DE L'EXERCICE				
INVESTISSEMENTS PROPRES					
5010	MESURES SYLVICOLES "COMBACHE"	628 907,05	100 000,00	106 314,30	250 000,00
5011	MESURES SYLVICOLES "LES EVOUETTES"	248 839,75	180 000,00	378 409,25	100 000,00
		877 746,80	280 000,00	484 723,55	350 000,00
SUBVENTIONS ACQUISES					
6600	BOUILLET-COMBACHE	586 656,40	89 000,00	160 134,35	222 000,00
6601	LES EVOUETTES	217 730,30	162 000,00	368 362,85	90 000,00
		804 386,70	251 000,00	528 497,20	312 000,00
	INVESTISSEMENTS NETS	73 360,10	29 000,00	-43 773,65	38 000,00

ACTIF	1997	1998
DISPONIBLE ET COURT TERME		
1010 CHEQUES POSTAUX	376,05	376,65
1090 ACTIFS TRANSITOIRES	630 230,30	410 377,00
1130 DEBITEURS	25 833,80	28 230,80
	656 440,15	438 984,45
PLACEMENTS ET INVESTISSEMENTS		
1210 TITRES	1,00	1,00
1211 ASSOCIATION FORESTIERE - PART SOCIALE	3 000,00	0,00
1230 TERRAINS	95 310,00	82 490,00
1231 ALPAGES ET PATURAGES	500 000,00	500 000,00
1232 FORETS	2 065 000,00	2 065 000,00
1233 MAISON BOURGEOISIALE DE CHALAIS	510 000,00	490 000,00
1234 MAISON BOURGEOISIALE DE VERCORIN	110 000,00	95 000,00
1235 BATIMENTS DE SIGEROU LAZ	360 000,00	340 000,00
1250 MOBILIER	1,00	1,00
1240 DEVESTITURES ET MESURES FORESTIERES	70 000,00	40 000,00
	3 713 312,00	3 612 492,00
TOTAL DE L'ACTIF	4 369 752,15	4 051 476,45
PASSIF		
DETTES A COURT TERME		
2020 BANQUE RAIFFEISEN	193 169,00	184 581,00
2021 SBS H5-166'555.0 PRET	245 206,05	39 786,45
2090 PASSIFS TRANSITOIRES ET CREANCIERS	161 879,30	89 621,10
	600 254,35	313 988,55
DETTES A LONG TERME		
2200 PRET FIXE SBS	800 000,00	800 000,00
2210 BCV 7.254-0 - COLONIE SIGEROU LAZ 85	46 798,00	23 786,00
2400 CREDITS D'INVESTISSEMENTS (BAN)	27 040,00	13 520,00
	873 838,00	837 306,00
PROVISIONS		
2500 PROVISION DE READAPTATION	2 587 665,00	2 587 665,00
FORTUNE		
FORTUNE NETTE AU 1er JANVIER	303 272,55	307 994,80
VARIATION DE FORTUNE (RESULTAT)	4 722,25	4 522,10
	307 994,80	312 516,90
TOTAL DU PASSIF	4 369 752,15	4 051 476,45



Après le printemps...



.....

*Le Conseil
communal
vous souhaite
un bel été
ensoleillé*

N'oubliez pas de consulter notre site internet <http://www.chalais.ch>

L'actualité en direct, notamment Chalais-Infos, les dernières décisions du Conseil, les PV des assemblées primaires, les règlements communaux ainsi qu'une messagerie électronique à votre disposition ([chalais @ bluewin.ch](mailto:chalais@bluewin.ch))